AFP, 22 mai 2019

Vague de protestations après de nouvelles convocations de journalistes par la DGSI

Paris, 22 mai 2019 (AFP) -

Une journaliste de "Quotidien" a révélé mercredi avoir été convoquée en février par les policiers de la Sécurité intérieure pour une enquête sur les ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite, après l'annonce des convocations prochaines d'un collaborateur du site Disclose sur ce même dossier et d'une grand reporter du Monde sur l'affaire Benalla, qui suscitent de nombreuses réactions d'indignation.

"C'était le 15 février, dans les locaux de la DGSI à Levallois-Perret, parce que je travaillais sur les ventes d'armes françaises à l'Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis", a expliqué Valentine Oberti dans l'émission "Quotidien" sur TMC, ajoutant que l'ingénieur du son et la journaliste reporter d'images qui travaillent avec elle avaient eux aussi été convoqués, les 11 et 15 avril.

"Si on fait le compte, à notre connaissance, huit journalistes (ont été) convoqués, interrogés par la police en quatre mois", a souligné la journaliste dénonçant une procédure "d'intimidation", visant "clairement" à identifier leurs sources.

A la mi-journée, le journal Le Monde avait indiqué que sa grand reporter Ariane Chemin, qui a révélé l'affaire Benalla, était convoquée le 29 mai par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

"Cette enquête vise (...) notamment nos informations sur le profil d'un sous-officier de l'armée de l'air, Chokri Wakrim, compagnon de l'ex-cheffe de la sécurité de Matignon, Marie-Élodie Poitout", explique le directeur de la rédaction Luc Bronner dans un éditorial.

Chokri Wakrim était lié par un contrat de protection rapprochée avec un homme d'affaires russe, qui a conduit à l'ouverture d'une enquête pour "corruption", rappelle-t-il.

De source judiciaire, Ariane Chemin est convoquée dans le cadre d'une enquête ouverte pour "révélation de l'identité d'un membre des unités des forces spéciales". Selon des sources concordantes, cette enquête fait suite à une plainte déposée mi-avril par Chokri Wakrim.

"La DGSI est aussi un service de police judiciaire qui a compétence pour conduire sous l'autorité de la justice les enquêtes relatives à la compromission du secret", fait-on valoir de source proche du dossier.

"L'intérêt public suppose de pouvoir enquêter sur les entourages et les liens entretenus par des collaborateurs de l'Élysée ou de Matignon, quels que soient leurs parcours antérieurs", défend Luc Bronner.

Il estime que cette convocation "sous le statut d'une audition libre, est d'autant plus préoccupante qu'elle suit une procédure similaire, utilisée très récemment à l'encontre d'autres journalistes".

Mi-mai, trois journalistes ayant enquêté sur l'exportation d'armes françaises utilisées au Yémen -les deux fondateurs du nouveau média en ligne Disclose et un journaliste de Radio France- ont été convoqués par les services secrets français, tous trois dénonçant une "tentative d'intimidation".

Des convocations auxquelles s'ajoute une quatrième annoncée ce mercredi par Disclose, prévue le 28 mai. Le site dénonce "une nouvelle tentative du parquet de Paris de contourner la loi de 1881 sur la liberté de la presse et la protection des sources".

"En tant que témoin notre journaliste ne pourra pas être assisté d'un avocat. Il ne pourra pas non plus faire valoir le ±droit au silence±. Mais en tant que journaliste, il pourra invoquer le secret des sources", précise le site.

- "Nouveau coup de canif"-

Ces annonces ont entraîné une avalanche de réactions de journalistes et de personnalités politiques.

"Le secret-défense ne saurait être opposé au droit à l'information, indispensable à un débat public digne de ce nom, ni servir d'épée de Damoclès pour dissuader les journalistes d'enquêter", a réagi un collectif d'une trentaine de sociétés des journalistes (SDJ), dont celles de l'AFP.

Le SNJ-CGT a dénoncé un "nouveau coup de canif insupportable contre le journalisme et la liberté d'informer" et la CFDT-Journalistes, "une procédure dont le but inavoué est de faire taire les journalistes dans l'exercice de leur mission d'informer".

Phoca PDF